



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/08/2021 – 20H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Absents excusés : CRABIER Richard (a donné procuration à MAROT Jean-Marie), FERRIÉ Jean-Louis (procuration à DELONCA Albert)

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Marion QUATREPOINT est consacrée secrétaire.

Approbation du précédent PV du Conseil municipal.

Ordre du jour :

-) Fêtes des 11 et 12 août
-) Questions diverses

Fêtes des 11 et 12 août

Lecture du programme des fêtes du 11 et 12 août 2021 par Jean Marie MAROT, qui explique que selon les restrictions sanitaires en vigueur à ce jour, il n'y a pas d'impossibilité pour la tenue des animations prévues.

Il propose que l'équipe municipale informe les personnes qui souhaitent participer au repas du 12, qui se tiendra dans la salle de l'école, de l'obligation de réserver et payer en avance et de présenter un Pass sanitaire à l'entrée.

Il est entendu que les mesures sanitaires peuvent changer à partir du 9 et que si la présentation d'un Pass devait devenir obligatoire pour les manifestations en extérieur, toutes les animations seraient annulées (à l'exception du repas du 12, afin de ne pas pénaliser le traiteur), la fête du village devant être accessible à tous.

Une discussion s'élève sur le nombre de personnes pouvant être réunies en extérieur sans Pass sanitaire. Philippe HURTEBIZE et Fanny LAFAGE expliquent que la préfecture, contactée par téléphone, a confirmé que les événements se déroulant sur une place desservie par plusieurs rues convergentes, sans possibilité de contrôle, ne sont pas soumis au Pass, quel que soit le nombre de participants.

Jean Charles ALIOUI soulève la difficulté de réunir un nombre suffisant de convives pour le repas du 12 avec un délai si court de réservation.

Pascaline CHAIX se déclare prête à s'occuper des réservations, sous réserve que le traiteur « La table de Cana » soit disposé à attendre encore quelques jours.

Jean Marie MAROT propose un tour de table pour savoir si le conseil approuve le maintien de la fête : accord à l'unanimité sous quelques réserves (aucun changement dans les mesures sanitaires/accessibilité à tous/aucune publicité pour éviter l'affluence autant que possible/délai de réservation court pour ne pas mettre le traiteur en difficulté).

Sylvie CRABIER souhaite que l'on parle de la communication.

Il est décidé que la commission se réunira le lendemain matin.

A ce moment de la réunion, appel téléphonique du traiteur auquel répond Pascaline CHAIX. Il donne son accord pour un délai de réservation courant jusqu'au 7.

Pascaline CHAIX propose qu'en cas de jauge limitant à 49 personnes les réunions en extérieur, il soit envisagé de scinder sur plusieurs emplacements le regroupement pour le repas « auberge espagnole » du 11 au soir. Proposition rejetée pour préserver l'unité de la fête du village.

Questions diverses

Stationnement :

-Jean Marie MAROT évoque le problème récurrent de stationnement dans le village. Il regrette un manque de civisme et demande à tous d'essayer de faire respecter le règlement mis en place par la municipalité.

-Jean Charles ALIOUI soulève des inégalités de traitement et insiste pour que le règlement soit appliqué à tous, soulignant qu'ainsi il serait mieux respecté.

-Jean Marie MAROT assure privilégier le dialogue mais menace de faire appel à la gendarmerie si les comportements ne changent pas.

-Marion QUATREPOINT rappelle qu'il était prévu d'organiser une réunion sur le sujet avec un gendarme, qui pourrait être de bon conseil.

-Pascaline CHAIX propose de glisser un petit mot d'information sur le pare-brise des contrevenants.

Travaux :

-Albert DELONCA demande si les travaux de la route de Picaubeil sont terminés.

Jean Marie MAROT lui répond par l'affirmative, cependant en milieu de semaine l'entreprise reviendra arranger le passage vers la maison de Josette Peypoch.

-Jean Marie MAROT demande à Philippe ALASLUQUETAS de mettre un coup de disquette pour enlever un vieux panneau obsolète de priorité à droite installé en face de son domicile.

Financement par la mairie :

Marion QUATREPOINT demande si c'est la mairie qui a payé le concert du groupe « Les cassagnols » qui s'est produit lors de la dernière fête du Foyer rural. Jean Marie MAROT lui répond par la négative.

Date du prochain Conseil :

Le Conseil municipal se réunira le lundi 6 septembre 2021 à 20h.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt-une heure.